

indre-et-loire

économie

L'habitat participatif et Adstellam récompensés

Le concours de création d'entreprise " Le Tours de la création " a été remporté par Adstellam et Alice Oechsner pour son projet dans l'habitat participatif.

L'association Accede (*) de l'école de commerce de Tours a organisé son 7^e concours de création d'entreprises. Pour la première fois cette année, il s'est déroulé en dehors des murs de l'école. Il a eu lieu dernièrement à la pépinière d'entreprises du Sanitas.

Sélectionnés parmi une trentaine de dossiers, huit entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) ont défendu leur projet face à un jury de professionnels.

Ils étaient trois à concourir dans le volet social du concours, instauré pour la première année. La société de conseil en habitat participatif montée par Alice Oechsner remporte le prix, devant Senior Compagnie, portée par Anne Quincy, et Handybox, présentée par deux étudiants de France Business School.

Installée à Saint-Pierre-des-Corps, Alice Oechsner propose d'accompagner « des groupes d'habitants souhaitant concevoir, construire et gérer leur habitat ». Elle peut aussi conseiller « les institutions souhaitant développer l'habitat participatif en alliant réalisme professionnel et éducation populaire. » « Ces projets d'habitat participatif améliorent le fonctionnement des quartiers », souligne Alice Oechsner



Les lauréats du concours entourés par les étudiants de l'Accede.

en présentant sa jeune entreprise.

Pour le volet purement économique, le premier prix revient à Adstellam, entreprise représentée par Pierre Patrice, Sébastien Constant et Olivier Represse. Elle remporte la somme de 1.000 € et plusieurs lots en nature et services (le concours était doté de 12.000 €). Basée à Bordeaux, cette entreprise a pour objectif de se déployer

dans toute la France et notamment à Tours. D'ici quelques semaines, un restaurant de la ville expérimentera son système de prises de commandes et d'additions. Un système innovant basé sur l'utilisation de tablettes numériques.

Le projet baptisé Meublicity remporte le deuxième prix, il s'agit de locations de meubles. Le troisième prix du concours revient Flairy.com, un site In-

ternet marchand qui proposera des produits de créateurs.

Valérie Pernet

(*) Accede Association de conseil en création d'entreprise pour le développement de l'emploi Elle existe depuis 1987 et fait aujourd'hui partie de France Business School (qui est le nouveau nom de l'Escem)

www.accede-escem.fr